INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

A. GÉNÉRALITÉS

La soumission des communications technico-scientifiques doit être effectuée en ligne via la plate-forme de soumission des présentations du Congrès : https://congress.oiv.int/congres/OIV2025MDA

Trois types de présentations seront possibles :

I. Communication orale (15-20 minutes)
II. Communication orale brève (5-10 minutes)
III. Poster

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter : papers@oiv.int

B. PROCÉDURE À SUIVRE

Étape n° 1

Veuillez créer un compte utilisateur sur le site web en remplissant les champs dotés d'un * (champs obligatoires). Votre nom d'utilisateur (adresse e-mail) et votre mot de passe vous donneront accès à une partie du site destinée aux auteurs de communications.

Étape n° 2

Veuillez soumettre vos communications sur cette partie du site web. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Vous êtes tenu de choisir le format de la présentation (communication orale, communication orale brève ou poster).
- Ensuite, vous choisissez la session pour votre communication.
- Nous vous prions de fournir la liste de toutes les personnes participant à l'édition de la communication (nom et affiliation), commençant par le nom de l'auteur principal.
- La communication orale ou brève doit en règle générale être présentée par l'auteur principal. Si cela devait exceptionnellement ne pas être le cas, le nom de l'intervenant doit être indiqué. Il convient de noter que la désignation de l'intervenant est obligatoire.
- Vous êtes tenu d'indiquer les coordonnées de tous les auteurs apportant une contribution : nom, adresse postale, e-mail. Ceci vaut tout particulièrement pour les coordonnées de l'auteur principal.
- Veuillez ensuite indiquer un titre qui décrit la présentation et qui se compose idéalement de 10 à 12 mots.
- La présentation de la communication doit se faire sous forme de résumé. Ce résumé doit contenir un maximum d'informations et offrir un aperçu général de votre communication. Il ne doit pas dépasser 4 000 caractères (espaces compris) par langue utilisée.
- Le résumé doit être soumis en anglais et dans deux autres langues officielles de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (allemand, espagnol, français, russe et italien).

Vous aurez l'occasion de retrouver et modifier vos communications jusqu'à l'expiration du délai de soumission.

Les communications doivent être reçues avant le **21 février 2025.**

Étape n° 3

Les communications soumises seront évaluées par le Comité de Lecture et de Sélection. Les résumés transmis seront évalués selon :

- leur adéquation par rapport au thème du Congrès et aux sessions,
- leur intérêt scientifique,
- leur importance par rapport au public du Congrès.

Le Comité de Lecture et de Sélection décide définitivement d'accepter ou de rejeter un résumé.

Il spécifiera aussi la modalité de la présentation définitive. Si l'option de la présentation orale n'est pas retenue, la communication peut être dirigée vers une communication orale brève ou un poster.

Le Comité de Lecture et de Sélection se réserve le droit de modifier la section et le sous-thème choisis par l'auteur.

Les décisions du Comité de Lecture et de Sélection vous seront communiquées à partir du **17 mars 2025**. Les règles relatives à la présentation et à la publication des communications finales acceptées à figurer dans les actes du Congrès (communication orale, communication orale brève ou poster) seront également mises à disposition des auteurs.

Étape n° 4

La version finale des communications acceptées et destinées à être publiées dans les actes du Congrès doit être soumise via la plate-forme du Congrès mise en place pour le dépôt des résumés, avec votre identifiant et votre mot de passe dans le délai indiqué sur le site web.

C. DATES IMPORTANTES

- Date limite des soumissions (résumé) : **21 février 2025**
- Notification des décisions du Comité de Lecture et de Sélection : à partir du **17 mars 2025**
- Date limite pour envoyer la version finale des communications acceptées et destinées à être publiées : **11 mai 2025**

POLITIQUE DE PUBLICATION ET D'INDEXATION DES ACTES DU CONGRÈS

Les actes du Congrès mondial de la vigne et du vin seront publiés et diffusés en accès libre sur le site Internet de Conference Series de l'IVES : https://ives-openscience.eu/category/ives-conference-series/oiv

Tous les articles publiés auront une identité stable sur Internet, permettant une identification et citation facile et standardisée ; plus précisément :

- chaque article se verra attribuer un **DOI (Digital Object Identifier),** qui permet une identification permanente du document sur le web, facilite l'utilisation des bases de données bibliographiques et permet de produire des citations plus fiables et plus pérennes,
- chaque article sera publié sous la licence Creative Commons Attribution (CC BY 4.0),
- les auteurs conservent le copyright et accordent à la revue le droit de première publication, sachant que le travail, simultanément, sera enregistré sous une licence CC BY 4.0, qui autorise les tiers à le partager à condition de mentionner le nom des auteurs et la publication initiale dans cette revue,
- les auteurs conservent le copyright et sont libres de publier leurs communications acceptées sur des sites Internet personnels ou institutionnels, ou de les diffuser de toute autre façon, et ce dès leur acceptation,
- les **utilisateurs** peuvent librement consulter, télécharger, copier et imprimer les communications publiées, y rechercher du contenu, créer des liens vers les articles publiés, diffuser leur texte intégral et les utiliser, en mentionnant obligatoirement les auteurs des articles et leur publication initiale dans IVES Conference Series.

Nous offrons aux auteurs soumettant leur article en langue anglaise, ou dans une des autres langues de l'OIV mais avec un titre et un résumé en langue anglaise, l'opportunité de publier leur travail dans **IVES Conference Series**. Il s'agit d'une revue en libre accès dédiée à la publication d'actes de conférences dans le domaine de la vigne et du vin.

Les auteurs devront **accorder une licence pour publier l'article dans Conference Series de l'IVES**.

Dans la mesure où l'auteur ne souhaite pas avoir de référence électronique pour son article parce que ce travail est déjà publié par une autre revue scientifique, seul le résumé sera inclus dans la compilation des communications disponible lors du Congrès.